



LA FLÛTE



*Sainte-Brigide-
d'Iberville*
Des gens de coeur et de terre



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

20 FÉVRIER 2025 WWW.SAINTE-BRIGIDE.QC.CA



PAGE 2 ET 3 - INFORMATIONS ET HEURES D'OUVERTURE

PAGE 4 À 6 AVIS PUBLIC ET DÉROGATION

PAGE 7 À 9 - NOUVELLES MUNICIPALES

PAGE 10 À 16 - LOISIRS

PAGE 17 À 23 - ORGANISMES

PAGE 24 ET 25 - PETITES ANNONCES

PAGE 26 - MINUTES DU PATRIMOINE



Bureau municipal

555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville,
Québec J0J 1X0
T. 450 293-7511

Directrice générale et greffière-trésorière

Christianne Pouliot

direction@sainte-brigide.qc.ca

Secrétaire-réceptionniste

Lynda Ostafichuck

info@sainte-brigide.qc.ca

Coordonnatrice des loisirs et communications

Mélanie Côté-Dumas

loisirs@sainte-brigide.qc.ca

Bureau de poste Sainte-Brigide-d'Iberville

Madame Sylvie Brosseau 450-293-1016

Régie intermunicipale d'incendie

Madame Irène King au 450-347-5376, poste 28

Heures d'ouverture

<u>Fermé le lundi</u>	<u>Urbanisme</u>
Mardi au vendredi	Mercredi en après-midi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	seulement 13 h à 16 h 30

Bibliothèque municipale

450-293-4604 poste 1640

Compo-Haut-Richelieu

450-347-0299

Sûreté du Québec

450-310-4141 ou *4141



Le défi château de neige est en cours !

L'édition 2025 se tient du 6 janvier au 10 mars

Comment participer :

- Construisez votre château et prenez-le en photo
- Complétez votre inscription au : <https://defichateaudeneige.ca/>
- Envoyez votre photo en format paysage en terminant votre inscription



Mot du maire



Dans la normalité des choses, en ce début de février, j'aurais aimé vous parler d'amour et de froidure et comment le mélange des deux peut améliorer le ressenti de chacun. Mais avec la réception du compte de taxes, je pense que je me dois de vous expliquer ce qui a pu se passer dans certains cas.

J'ai été, comme plusieurs d'entre vous, estomaqué de la hausse de mon compte de taxes municipales. Bien que nous ayons un nouveau rôle d'évaluation, il est difficile de comprendre une hausse de 40% et plus du compte total. Je suis allé aux renseignements auprès de l'évaluateur en chef de la MRC, M. Luc Beaudoin. C'est principalement les maisons avec un grand terrain en zone verte (agricole) qui ont subi la plus forte hausse.

Son explication est qu'il n'y a que très peu de vente de terrains en zone verte à cause de la protection du territoire agricole pour calculer une moyenne. De ce fait, il prend les ventes de maisons et terrain en zone agricole, soustrait la valeur estimée de la maison pour déduire la valeur du terrain. Mais, comme on le sait, la valeur des maisons a beaucoup augmenté dans les dernières années, ce qui fait que la valeur des terrains est probablement surévaluée. Il y a toujours moyen de contester la nouvelle évaluation (vous avez jusqu'en mai pour le faire), mais il me rappelle qu'une nouvelle évaluation sera celle du jour. Donc, si votre terrain est surévalué, mais que votre maison est sous-évaluée, au final, c'est la valeur totale qui est taxée. Pour toute question, M. Beaudoin se fera un plaisir de répondre à vos questions au 450-346-3636 poste 1.

Je comprends que c'est frustrant d'avoir de bonnes augmentations année après année, mais je vous dirais que votre Conseil s'efforce de limiter ces hausses. Depuis 5 ans, plusieurs postes de dépenses ont augmenté de 50 à 100%. Du déneigement à l'asphaltage, de la sécurité publique à l'incendie, tous des postes sur lesquels nous avons peu de contrôle.

Pour finir sur une bonne note, dame nature semble coopérer pour la patinoire cette année, alors à vous d'en profiter. Beaucoup d'activités au programme pour tous dans les prochaines semaines, toutes les annonces sur Facebook.



Mario van Rossum
À votre service!



Tél : 450-522-5418 - courriel : mario.van62@gmail.com



Signe que le printemps est à nos portes, nous devons **avancer l'heure dans la nuit du 8 au 9 mars prochain.**

En effet, le dimanche 9 mars prochain à 2 h du matin, il faudra avancer nos horloges de 1 heure afin de dormir une heure de moins, mais gagner en clarté le soir.

AVIS PUBLIC
d'entrée en vigueur

Rôle de perception 2025

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Le rôle de perception 2025 est maintenant terminé et déposé au bureau municipal.

Les comptes de taxes seront postés dans les délais prévus.

Les taxes sont payables selon les dispositions du *Règlement 2025-482 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025*.

Le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 28^e jour du mois de janvier 2025.

Christianne Pouliot

Directrice générale et greffière-trésorière

DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 mars 2025 à compter de 20 h, sur la demande de dérogation mineure suivante :

DER-2025-01-30
525, des Irlandais

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble est situé au 525, rang des Irlandais (lot 6 041 307) dans la zone A-5 selon le plan de zonage de la Municipalité.

Nature et effets :

- Autoriser la création d'un lot dont la profondeur est de 58,28 mètres et d'une superficie de 3700 mètres carrés.

Le règlement de lotissement prévoit à l'article 3.9 que la profondeur minimale d'un terrain situé à proximité d'un cour d'eau est de 75 mètres et que la superficie minimale est de 4000 mètres carrés.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 5^e jour du mois de février 2025.

Christianne Pouliot

Directrice générale et greffière-trésorière



Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation sera tenue au **Centre municipal le jeudi 20 mars prochain à 19 h** concernant les projets de règlements suivants :

2025-473 – Plan d'urbanisme

2025-474 – Zonage

2025-475 – Lotissement

2025-476 – Construction

2025-477 – Permis et certificats

2025-478 – Conditions d'émission des permis de construction

2025-479 – Plans d'implantation et d'intégration architecturale

2025-480 – Projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble



L'avis public officiel concernant cette assemblée publique de consultation sera posté au cours des prochains jours sur un feuillet à part.





OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est à la recherche d'un journalier afin d'assister l'inspecteur de la voirie et des infrastructures.

Fonctions et tâches :

- Effectuer les travaux reliés à la voirie
- Effectuer les travaux d'entretien des bâtiments municipaux et des infrastructures municipales n'exigeant pas de qualifications professionnelles
- Assister l'inspecteur dans ses fonctions
- Durant l'hiver, arroser la patinoire au besoin en alternance avec l'inspecteur jour et/ou soir
- Faire le déneigement des trottoirs avant 7 h (début de l'école)
- Réaliser toute tâche connexe

Aptitudes et qualités requises :

- Être habile manuellement et débrouillard
- Grande autonomie et facilité à communiquer
- Bonne condition physique
- Connaissance du milieu rural
- Polyvalence
- Être minutieux
- Travailler sécuritairement

Exigence :

- Permis de conduire valide (camion deux essieux)
- Disponible pour urgence occasionnelle (rotation à la semaine avec l'inspecteur)

Conditions :

- Emploi permanent, à raison de 35 heures par semaine. L'horaire de travail est de 8h30 à 16h30 et peut varier en raison des saisons et des tâches à accomplir. La rémunération pour ce poste sera établie en fonction des compétences et de l'expérience du candidat retenu. Une période de probation de six (6) mois est prévue.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur, au plus tard le jeudi 13 mars 2025 à 16 h.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, QC, J0J 1X0

Courriel : direction@sainte-brigide.qc.ca

Télécopieur : 450 293-1077

Note : [Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.](#)

Comptes de taxes 2025

Les comptes de taxes 2025 sont désormais disponibles et ont été postés.

Les paiements par Internet via votre institution financière et par chèque seront privilégiés.

Vous pouvez effectuer vos paiements par la poste en incluant votre chèque et votre coupon de versement ou rendez-vous au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou déposez votre chèque et le coupon de versement dans une enveloppe cachetée, dans l'une des boîtes de métal situées à l'entrée du bureau municipal.

Date des versements :

27 Février

13 Mai

31 Juillet

14 Octobre



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



La Municipalité est à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer dans le bon déroulement des activités familiales libres les mardis soir au gymnase de 18 h à 20 h. Les responsabilités consistent à donner accès au gymnase et à l'équipement ainsi que d'effectuer une surveillance des lieux.

De plus, si vous êtes intéressé à être bénévole lors d'activités de plus grande envergure, vous êtes aussi la bienvenue ! (Fête Nationale, Fête des Familles, Halloween, Magie de Noël, etc.)

Pour informations : Mélanie Côté au 450-293-7511 poste 4
ou par courriel au loisirs@sainte-brigide.qc.ca.



Au plaisir de collaborer avec vous !

Rappels concernant les chiens :



Garde et surveillance

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être sous contrôle et surveillance constante d'un adulte ou à l'intérieur d'un terrain clôturé ou attaché ou dans un enclos ou contenu par tout autre dispositif servant à contenir l'animal.

Le gardien d'un animal ne peut laisser son animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant.

Excréments

Le gardien d'un animal ou la personne qui en a le contrôle et la surveillance doit enlever les excréments produits par l'animal dans un endroit public ou sur la propriété d'autrui.

École Notre-Dame-du-Sourire : inscriptions 2025-2026

La période d'inscription se déroulera en présentiel à l'école Notre-Dame-du-Sourire du **10 au 14 février**, de **9 h 30 à 11 h 30** et de **13 h à 15 h** ainsi qu'en soirée le 13 février de **16 h à 19 h**.

Précolaire – Maternelle – 5 ans

L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2025.



Précolaire – Programme Passe-Partout - 4 ans

L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2025. Passe-Partout est un service gratuit de familiarisation à la maternelle offert à tous les enfants et leurs parents. Plus d'information sur notre site Internet <https://www.cssdhr.gouv.qc.ca>

Si l'enfant était inscrit à Passe-Partout 2024-2025, l'inscription à la maternelle se fera en ligne à compter du 5 février 2025. Sinon, présentez-vous à l'école.

Primaire et secondaire

S'il s'agit d'une nouvelle inscription, présentez-vous à l'école primaire de votre secteur. **Si votre enfant fréquente déjà une de nos écoles, vous pourrez compléter son inscription en ligne à compter du 5 février 2025.**

Documents d'identité officiels requis

1. L'original (grand format) de l'acte de naissance de l'enfant portant le nom des parents.
2. Une preuve de résidence des parents (compte de taxes scolaire ou municipale, compte d'Hydro, document officiel du gouvernement, etc.). Le permis de conduire n'est pas accepté comme preuve de résidence.



Système d'alerte aux citoyens – Cloudli - Omniaalert



La Municipalité transmet les avis à ses citoyens via le système d'alerte Cloudli – Omniaalert (avis préventif d'ébullition de l'eau). Les personnes inscrites peuvent recevoir les avis par courriel, message texte et/ou téléphone. Afin d'être avisé, vous devez être inscrit ou mettre à jour vos informations en suivant les directives ci-bas.

Inscriptions et mise à jour sur le site internet de la Municipalité : www.sainte-brigide.qc.ca sous l'onglet : Alerte aux citoyens.



Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez téléphoner au bureau municipal au 450- 293-7511 poste 0 durant les heures d'ouverture.

Déneigement des terrains privés

Rappel aux citoyens, la Municipalité ne tolère aucune neige ou glace jetées dans les fossés, la rue et le trottoir, lorsque vous déblayez votre entrée ou votre aire de stationnement, il est recommandé de vous assurer qu'elles restent sur votre terrain.

De plus le fait de transporter de la neige en traversant la voie publique laisse parfois des ondins et peut occasionner des bris ou accident dont vous serez tenu responsable.

Merci de votre collaboration.



Bornes-fontaines en période hivernale

La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est important de laisser les bornes-fontaines libres d'accès sur une distance de 1,5 mètre tout autour des bornes, et ce, en tout temps. Les abris temporaires et tout autre objet ne doivent pas obstruer le passage, de plus il est important en période hivernale, de ne pas enneiger les bornes lors du déneigement.

Merci de votre collaboration.



Stationnement en période hivernale



La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule, et ce en tout temps sur la rue des Frênes du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement.

De plus pour le reste du territoire, cette interdiction est en vigueur entre 23 h et 7 h pour la même période de l'année.

Merci de votre habituelle collaboration.

Service de transport collectif intermunicipal

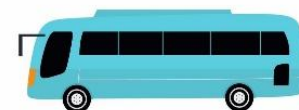
Lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Tarif : 6 \$ par aller simple.

Plusieurs possibilités de trajet sur l'ensemble du territoire de Brome-Missisquoi.

Les réservations se font avant midi, la veille du transport au 450-263-7010 ou

www.mrcbm.qc.ca/transport/transport-collectif



JOURNÉE NEIGE
ACTIVITÉS GRATUITES
SAMEDI 22 FÉVRIER DE 10H A 15H
AU PARC YVES-LAROCQUE

SUR PLACE :

- JEUX GONFLABLES
- SCULPTURE DE BALLONS
- MAQUILLAGE
- MASCOTTE D'OURS POLAIRE
- COLORATION SUR NEIGE
- BREUVAGES CHAUDS ET COLLATIONS
- FEU DE FOYER
- MUSIQUE D'AMBIANCE
- BUTTE DE NEIGE ET PATINOIRE
- *SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET



Semaine de Relâche 2025

Activités gratuites et ouvertes à tous
les 4, 5 et 6 mars



Mardi 4 mars

9h à 15h au centre municipal



Journée jeux de société, musique et vente
de collation à 2 \$

Prêt de jeux par la Municipalité !



Mercredi 5 mars
9h à 15h au chalet des loisirs



Musique d'ambiance sur la patinoire,
chocolat chaud gratuit, butte de glisse et
coloration sur neige

Si la température le permet !

Jeudi 6 mars

10h et 13h cinéma au gymnase de l'école



Popcorn et jus gratuits !
10h Sens dessus dessous 2
13h À SUIVRE



Barre de chocolat en vente à 1 \$
Apportez des chaises !



*Sainte-Brigide-
d'Iberville*
Des gens de coeur et de terre

COOL

Tout enfant de 7 ans et - doit être accompagné d'un adulte.



*Sainte-Brigide-
d'Iberville*

Des gens de coeur et de terre

HORAIRE DE LA PATINOIRE 2025

HEURES RÉGULIÈRES

LUNDI AU VENDREDI

15 H À 20 H

SAMEDI ET DIMANCHE

13 H À 20 H

HORAIRE DE LA PATINOIRE

SEMAINE DE RELÂCHE 2025

LUNDI AU VENDREDI (3 AU 7 MARS)

9 H À 19 H

SAMEDI ET DIMANCHE

13 H À 20 H

8

38

16

BINGO

Pour aînés 50 ans et +

42

**LUNDI 17 MARS
AU CENTRE MUNICIPAL
510 9 RANG**

13 H

6 PRIX À GAGNER

**CARTES À 5 \$ POUR LES RÉSIDENTS
10 \$ POUR LES NON-RÉSIDENTS**

**CAFÉ ET COLLATIONS
GRATUITS SUR PLACE**

7

4

5 CARTES DISTRIBUÉES

6

88

52

12



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

VENDREDI 4 AVRIL AU CENTRE MUNICIPAL

DE 18 H À 21 H

* VENTE DE COLLATIONS ET RAFFRAICHISSEMENTS SUR PLACE À 2 \$

APPORTEZ VOS JEUX DE SOCIÉTÉ ! *

BIENVENUE À TOUS, PETITS ET GRANDS !

PRÊT DE JEUX AUX CITOYENS





Camp de jour 2025



Encore une fois cette année, afin d'être en mesure d'offrir un camp de jour aux enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville, un regroupement avec un camp avoisinant pour l'année 2025 est nécessaire à la demande du Groupe Domisa (Youhou!).

Le camp de jour de Sainte-Brigide-d'Iberville se déroulera donc, à **Mont-Saint-Grégoire** à partir du mercredi 25 juin de 9 h à 16 h pour une durée totale de 8 semaines.

- **Les inscriptions HEBDOMADAIRES débutent le lundi 17 mars 2025** via le site internet www.youhou.zone. Lors de votre inscription, une subvention de 26\$ par semaine par enfant offerte par la Municipalité s'appliquera automatiquement sur votre facturation pour tout enfant résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville.
- **Le service de transport d'autobus** s'effectuera à partir de 8h50 du chalet des loisirs vers Mont-Saint-Grégoire et le retour est prévu entre 16h et 16h20 au chalet des loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville. Le coût de ce service de transport par autobus est entièrement assumé par la Municipalité.
- **Le service de garde se déroulera au chalet des loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville entre 7h et 9h le matin et 16h et 18h le soir.**
Les parents pourront, donc, continuer d'emmener leurs enfants au chalet des loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville À PARTIR DE 8H50 pour bénéficier du service de transport d'autobus et ensuite venir les récupérer À PARTIR DE 16H au chalet des loisirs.



Pour toute question ou demande d'information, veuillez communiquer avec Mélanie Côté Dumas par courriel au : loisirs@sainte-brigide.qc.ca ou par téléphone au : 450-293-7511 poste 4



La Zone Youhou! est à la recherche de jeunes dynamiques et intenses pour **le recrutement** d'animatrices et animateurs durant la période de camp de jour 2025 de Sainte-Brigide-d'Iberville fusionné à Mont-Saint-Grégoire.

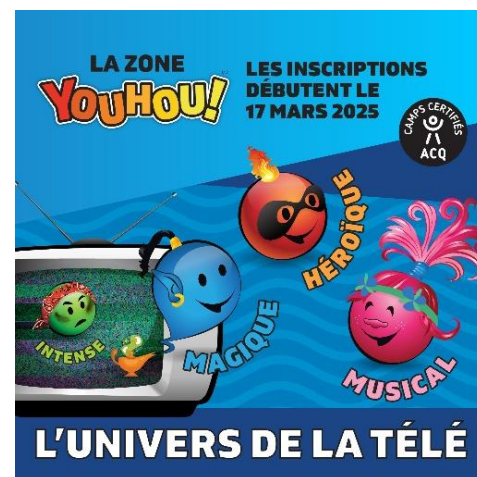
Pour faire partie de l'équipe, postule dès maintenant au info@youhou.zone



MONT-SAINT-GREGOIRE



Sainte-Brigide-d'Iberville
Des gens de coeur et de terre





SAISON 2025

BASEBALL BROME-MISSISQUOI



BASEBALL MINEUR

RESPONSABLES : Yanick Arpin et Eric Larose

COURRIEL : baseballbromemissisquoi@hotmail.com

CLIENTÈLE : 4 à 22 ans - Garçon et fille (Équipe mixte, Possibilité de faire des équipes féminines si suffisamment de joueuses dans la catégorie).

HORAIRE : Selon l'horaire des camps et du calendrier de la ligue, De mai à août 2025.

ENDROITS : Sur les terrains de la ligue (Farnham, St-Alphonse, Brigham, Ange-Gardien, Ste-Brigide, Adamsville, Cowansville).

INSCRIPTIONS ÉTÉ 2025 Date Limite **1 Mai**:

		Tarif	(Avant le 1^{er} Avril 2025)
Rallye Cap*	(4 à 7 ans)	Né en 2018-2021 / 130\$	(130\$)
9U/Grand Chelem	(8-9 ans)	Né en 2016-2017 / 245\$	(220\$)
11U	(10-11 ans)	Né en 2014-2015 / 295\$	(270\$)
13U	(12-13 ans)	Né en 2012-2013 / 305\$	(280\$)
15U	(14-15 ans)	Né en 2010-2011 / 325\$	(300\$)
18U/21UF (Regional)	(16-17-18/21ans)	Né en 2007-2009/F2004 / 360\$	(335\$)
Junior BB	(19-20-21-22/22)	Né en 2003-2006 / 415\$	(415\$)

***DESCRIPTION :** Au cours de la saison, les jeunes joueurs travailleront sur quelques aspects fondamentaux du baseball soient : attraper, lancer, courir, frapper ainsi que les connaissances générales du jeu. L'apprentissage du jeune doit se faire en collaboration avec son ou ses parents. Les parents doivent participer activement sur le terrain. Toutefois, c'est l'animateur-chef qui dirige les différents ateliers avec l'aide et le support des parents.

***Rallye Cap :** Il pourrait arriver que certains enfants de 7 ans soient déplacés dans la catégorie supérieure selon les recommandations de l'entraîneur. (Grand Chelem ou 9U. *Grand Chelem est pour les enfants qui ont déjà fait 2 ans de Rallye Cap ou des 9U qui n'ont jamais jouer au baseball!)

Horaire et lieux:

Rallye Cap :

- Samedi matin vers 10h. **OÙ:** En alternance sur nos différents terrains (Principalement Farnham et St-Alphonse)

9U B: Mardi et jeudi (Et quelques samedi) **OÙ:** Nos terrains et contre Granby, Waterloo et Acton.

Grand Chelem : Lundi et mercredi (Et quelques samedis) **OÙ:** Nos terrains et contre Granby, Waterloo et Acton.

11U B : Lundi, mercredi et/ou Vendredi **OÙ:** Nos terrains et contre Granby et Acton.

9U A, 11U A, 13U, 15U et 18U : Selon horaire de la ligue (LBAVR) **OÙ:** Nos terrains et ceux des adversaires.

***Uniforme à acquérir pour 9U à 15U :** Pantalon Noir, bas et ceinture Orange. Chandail et Casquette inclus.



baseballBromeMissisquoi/

Inscription en ligne : <https://page.spordle.com/association-baseball-mineur-brome-missisquoi/participant/1efe6ed5-5489-6e30-b33b-0e84eb09d6ad>





BIBLIOTHÈQUE

Tel 450.293.4604 *1640

HORAIRE : Hiver

Mardi 10 :00 à 11 :30

Mercredi 18 :30 à 19 :30

Samedi 10 :00 à 11 :30



« *La lecture est l'aliment de l'esprit* » Sénèque



Pour vous **aider dans le choix** de vos livres, **voir ce que nous avons**, une façon de faire sur internet:

1. Dans **Google**, écrire

regard.csdhr.qc.ca/
Choisir **École Notre-Dame-du-Sourire**
Écrire **le nom d'un auteur**
ou **un titre de livre**

Faire votre recherche et votre choix.



NOUVEAUTÉS :

Adultes :

« 50 itinéraires autour du monde », « Les secrets de la luminothérapie », « Presse-Jus », « Tant qu'à vivre cent ans... », « Albane T.2 », « Héritage émotionnel », « Amour et portefeuille », « État du Québec 2025 », « En direct de l'univers », « La dernière soirée », « L'affaire des montants », « L'autre côté du mur » et...

Enfants :

« 10 idées loufoques pour... », « L'amour selon les girafes », « Benzène le dragon », « Carlos le Grincheux », « Les Méchants T. 18-19 », « Peppa Pig : Quand je serai grand », « Sacrés Pigeons T.1-2 », « Petits casse-cou », « Minefriends T.2 », « Le Journal de Dylane T.17 », et...

Au plaisir de vous rencontrer... Amenez vos enfants à la bibliothèque, leur ouvrir des horizons nouveaux est un geste plus que précieux et c'est gratuit!

Projet : « Une naissance... Un livre... »

Gratuit et sans engagement...

Pour souligner l'arrivée à Ste-Brigide de nos nouveau-nées/nés 2025, le comité bibliothèque invite les heureux parents à inscrire leur poupon afin de recevoir un beau livre.

Infos et inscription : France au 514.755.6521





Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à profiter du changement d'heure (deuxième dimanche de mars) pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, communiquez avec la compagnie avant d'effectuer le test, puis vérifiez si elle a bien reçu le signal.

Points importants à retenir

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez les avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 centimètres (4 à 12 pouces) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans ou avant, s'il est endommagé ou défectueux. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. Ne dépassez jamais la durée suggérée. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si votre avertisseur de fumée est endommagé ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir, de vérifier régulièrement son bon fonctionnement et de changer la pile, au besoin.

Comment choisir un avertisseur de fumée

- L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher.
- L'avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson.
- L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de 10 ans.

À NOTER

- L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone et l'avertisseur de monoxyde de carbone ne détecte pas la fumée. Pour plus de sécurité, si vous possédez une ou plusieurs sources de monoxyde de carbone (CO), procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca. Choisissez l'onglet « Sécurité incendie ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi.

Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, qu'à la séance ordinaire tenue le 28 janvier 2025, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie a adopté la résolution numéro Ri-2025-01-1781 concernant le

**CALENDRIER MODIFIÉ DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2025**

lesquelles auront lieu ~~à 19h00~~ **à 19h30** aux dates suivantes (3^e mardi de chaque mois) :

21 janvier	15 juillet
18 février	19 août
18 mars	16 septembre
15 avril	21 octobre
20 mai	18 novembre
17 juin	16 décembre

NOTE : À moins d'avis contraire, ces séances auront lieu au siège social de la Régie intermunicipale d'incendie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 11^e jour du mois de février 2025.

Irène King,
Directrice générale et greffière-trésorière

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Récupération	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Compostage	Vendredi	Aux 2 semaines.
Gros rebuts	4 mars 2025	Une fois par mois.

Élargissement de la consigne

La consigne sur les contenants de boissons gazeuses et de bière est bien établie au Québec depuis près de 40 ans. Cette mesure incitative permet de recycler près de 100 % des contenants rapportés, réduisant ainsi la consommation de matières premières pour fabriquer de nouveaux produits, comme des vêtements, du mobilier urbain ou des vélos.

Depuis le 1er novembre 2024, une réforme du système de consigne a été mise en œuvre afin de maximiser la récupération et de renforcer le recyclage durable au Québec. La première phase a introduit plusieurs nouveautés :

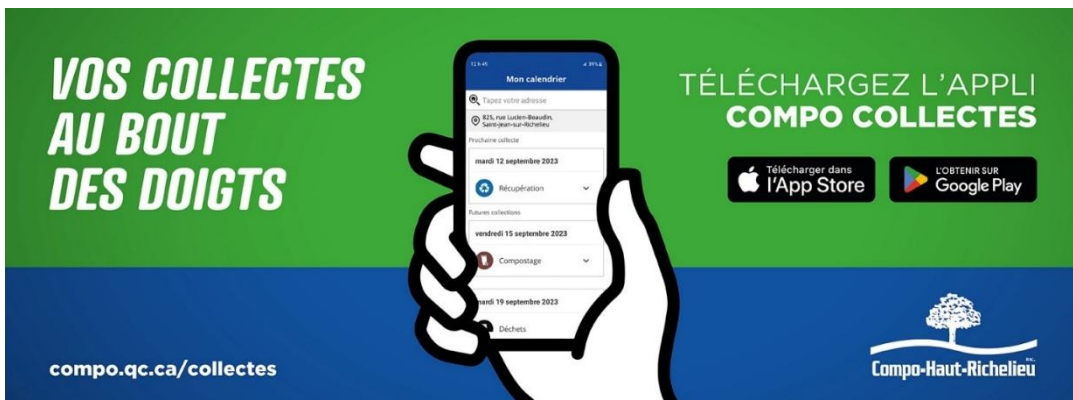
- Tous les contenants en aluminium (de 100 ml à 2 l) sont désormais consignés, y compris les petites canettes de boissons diverses.
- Le montant de la consigne a doublé pour la plupart des contenants, passant à 10 cents pour l'aluminium et le plastique, et à 25 cents pour certaines bouteilles en verre (500 ml à 2 l).
- Les détaillants ayant une superficie de vente de plus de 375 m² sont maintenant tenus d'accepter les retours, tandis que les commerces plus petits en sont exemptés.



La deuxième phase de la réforme, prévue pour le 1er mars 2025, élargira la consigne à tous les contenants de 100 ml à 2 l, incluant les contenants multicouches (cartons de lait et boîtes à jus), en plastique (bouteilles d'eau) et en verre (bouteilles de vin).

Une troisième phase est prévue en 2027.

Pour connaître les lieux de dépôt près de chez vous : consignation.ca/carte-des-lieux-de-retour/



VOS COLLECTES AU BOUT DES DOIGTS

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI COMPO COLLECTES

Télécharger dans l'App Store | L'OBTENIR SUR Google Play

compo.qc.ca/collectes

Compo-Haut-Richelieu

PASTORALE

CHORALE

Malgré l'hiver, les chants à l'église viennent réchauffer notre cœur et notre âme pour demeurer en action de grâce... C'est un rendez-vous tous les dimanches à 10 h 30.

MERCREDI DES CENDRES LE 5 MARS

Recevoir les cendres, nous place dans une posture d'humilité. Elles marquent l'humilité de ceux qui marchent malgré leur fatigue, les obstacles à affronter, les passages étroits. Elles marquent également le courage. Recevoir les cendres, c'est dire OUI, J'ACCEPTÉ QUE TU PORTES MA CROIX ! Soyez les bienvenus...

8 h 30 à l'église Sainte-Brigide
16 h à l'église Saint-Romuald



ON AVANCE L'HEURE

Dans la nuit du 8 au 9 mars, nous avançons l'heure d'une heure. L'heure avancée nous annonce le printemps et les beaux jours. Ce qui veut dire que, le samedi suivant, nous changerons l'heure de la messe du samedi à Saint-Romuald. À compter du 15 mars, la messe sera à 17 h. Quand avance-t-on l'heure au Québec? C'est au printemps que nous avançons l'heure, alors que nous la reculons à l'automne. Il existe un truc fort simple pour s'en souvenir: en mArs, on Avance l'heure, alors qu'en novembRE, on Recule l'heure.

PÈLERINAGE LUNDI 17 MARS

Une belle visite à l'oratoire Saint-Joseph vous est proposée :



9 h départ de l'église Saint-Romuald à Farnham
9 h 15 départ de l'église à Saint-Césaire

Inscription : France Massé au 450-293-6439 ou Michel Loiseau au 450-293-6986

POUR UN SOURIRE ET VOEU

En ce mois de la Saint-Valentin... Soyez choyés en cette belle fête des amoureux.

Dans une pharmacie, au rayon des cartes de souhaits:
« Dites-moi, madame, auriez-vous une carte à moins de 5 \$ » qui dirait :
« Ton amour n'a pas de prix ! »



PENSÉE DU MOIS

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau au 293-4924.

« Il n'y a pas de bonheur plus grand que d'être aimé par ses semblables et de sentir que votre présence est une joie pour eux. »

Nous vous attendons le 10 mars à 13 h pour notre réunion mensuelle au local des copines.

Au programme :



Une dégustation de plats santé pour souligner le mois de la nutrition.

On souligne la St-Patrick on porte du vert.

Nous ferons un échange de semences pour nos semis et nous aurons une invitée sur le sujet afin d'être prête pour le printemps.

Si vous aimeriez vous joindre à nous, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour informations :
Carmen Gagnon, présidente 450-293-2483
Diane Thériault, secrétaire 450-293-6285

Bonjour à toutes et tous,

Merci aux membres d'avoir participé en grand nombre à notre Bingo du 8 janvier dernier, ce fût un grand succès.

Notre prochaine réunion sera le 12 mars à 13 h au Centre Municipal
Notre conférencière invitée sera Madame Geneviève Émond, kinésiologue.
Le sujet de sa conférence : La santé de femme.

Notre dîner mensuel aura lieu au resto Ben Pizzeria à Farnham à 11 h 30,
le mercredi 19 mars prochain.

Réservez la date du mercredi 4 juin pour notre voyage de fin d'année.
Les informations sont à suivre.

Nous vous invitons toutes et tous à vous joindre à notre association en
communiquant avec la Présidente France Michaud, tél. 450-293-4147
ou la trésorière Denise Leduc, tél. 450-293-7133.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!
Marie-Thérèse Hébert, responsable de la publicité
Afeas Ste-Brigide



La force de l'égalité





CENTRE DE DÉPANNAGE SAINTE - BRIGIDE

Le centre de dépannage tiendra sa prochaine vente de vêtements et d'articles usagés :

 **Samedi le 22 février 2025**

 **De 9 h à 11h 30**

 **Au Centre municipal,
510, 9ième Rang , Ste-Brigide-d'Iberville.**

 **\$ 7.00 sac de vêtements**

Pour information: France Lasnier 450-946-3332

DATE À RETENIR



Prochaine séance du Conseil municipal :

Le lundi 3 mars 2025 à 20 h, à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal.

Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville

Le mardi 18 mars 2025 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour soumettre une annonce :

Pour les organismes, la date limite pour faire parvenir vos publications est **le 12 mars 2025 avant 16 h**. Vous pouvez apporter vos publications au bureau municipal en format Word ou nous les faire parvenir par courriel à stadjointe@sainte-brigide.qc.ca.

Pour toutes personnes désirant publier une annonce afin d'offrir des services, des activités, ou autre publication dans le bulletin municipal, vous devez transmettre vos textes à info@sainte-brigide.qc.ca en format Word et venir effectuer votre paiement au plus tard **le 12 mars 2025 avant 16 h**. La Flûte est publiée et distribuée la 3^e semaine de chaque mois.

Prix selon le format : la ligne - 1 \$, ½ page - 20 \$, 1 page - 40 \$

Information : 450-293-7511 poste 0.



PROJET ÉOLIEN MONNOIR

CHOISISSEZ LA SÉANCE QUI VOUS CONVIENT!

25 février

Sainte-Angèle-de-Monnoir

Centre communautaire Charles-d'Auteuil
1 rue des loisirs

26 février

Sainte-Brigide-d'Iberville

Centre municipal
510 9^e rang

27 février

Saint-Césaire

Locaux de la FADOQ
1372 rue Notre Dame

PROGRAMMATION

17h Ouverture des portes - Kiosque d'information

19h Présentation des résultats de l'étude d'impact environnemental
Suivi d'une période de questions



Étude d'impact



Inscription

INSCRIPTIONS REQUISES POUR
FACILITER VOTRE ACCUEIL AU
eolienmonnoir.com



BORALEX



Internet

100 % local

à partir de

50 \$

par mois



<https://qr.codes.pro/h8newk>

1-833-346-0059

Validez la disponibilité

Ouverture Café à la tasse



Chers amateurs de café et de bonne cuisine,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de Café À la tasse, votre nouveau lieu de rencontre chaleureux situé à deux pas de chez vous. Chez nous, vous retrouverez une ambiance conviviale, des saveurs irrésistibles et des services adaptés à vos besoins.

Pour cette grande occasion, nous vous invitons à venir découvrir notre univers chaleureux et convivial, où chaque tasse de café est une invitation au plaisir. Laissez-vous séduire par nos saveurs uniques, nos produits signatures et nos mets surgelés faits maison pour prolonger l'expérience chez vous.

Notre horaire hivernale:

Dimanche:	8h30 - 14h30
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	FERMÉ
Mercredi:	7h30 - 14h30
Jeudi:	7h30 - 14h30
Vendredi:	7h30 - 14h30
Samedi:	7h30 - 15h30

Nous avons hâte de vous accueillir et de partager ce moment avec vous !
Au plaisir de vous servir bientôt! ☕

Josée Martin, Nickie Gougeon et Christian Sirois
L'équipe Café À la tasse
481 rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville, Qc, J0J 1X0



LES MINUTES DU PATRIMOINE. *La Soirée canadienne de Sainte-Brigide.*

Eh oui! Louis Bilodeau a reçu dans les studios de la télévision de Sherbrooke une délégation de gens de Sainte-Brigide pour enregistrer la *Soirée canadienne*, le 11 décembre 1960. Jean-Paul Bonneau fut l'organisateur de cet événement.



Trophée remis à J.-P. Bonneau

On sait peu de choses de cet événement. Les archives de la municipalité ne nous ont rien révélé, si ce n'est que Xavier Brisson aurait participé à l'organisation de cet événement.

Qu'est-ce que c'était cette *Soirée canadienne* ?

C'était une émission de télévision d'une heure, ayant pour thème le folklore québécois (canadien- français) et ayant pour toile de fond le décor d'une maison canadienne typique, recréant ainsi l'univers d'une veillée d'antan, s'articulant autour des prestations de divers ordres (chansons, giges, danses, anecdotes, etc.) de ses protagonistes, les résidents d'une localité québécoise donnée, en occurrence Sainte-Brigide.



Jean-Paul Bonneau

On peut lire sur la plaque du trophée :

DON DE CHLT-TV SHERBROOKE

à Jean-Paul Bonneau Ste-Brigide Pour Soirée Canadienne 12-11-60



Et on danse

Le génie de Louis Bilodeau résidait dans cette incroyable capacité à détendre l'atmosphère et à laisser l'avant-scène aux communs des mortels, à replacer le peuple comme moteur même de sa propre culture, jouant un rôle à la fois effacé et faisant office de maître de cérémonie.

Enregistrée dans les studios de CHLT-TV (TV 7) à Sherbrooke, l'émission rayonna rapidement au-delà des Cantons-de-l'Est et fut relayée par plusieurs antennes régionales, incluant *Télé-Métropole*.

Au total, 987 émissions ont été enregistrées et près de 1,300 localités y ont participé. La *Soirée canadienne* prit fin en 1983. Il paraît que les enregistrements en noir et blanc, ce qui était le cas pour Sainte-Brigide, auraient été détruits par le feu.

Luc Lewis. Sources : Internet Wikipédia. Photo du trophée. : Luc Lewis. Photo de Jean-Paul Bonneau : Michel Bonneau.

VISITEZ LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : PATRIMOINESAINTE-BRIGIDE.ORG